

Adaptation du projet

1/ Délibération du 26 mars 2007

La voie dans le marais est inscrite au PDU mais a dû être reportée dans le temps pour cause de coût de l'ouvrage SNCF.
La voie dans la zone industrielle a été annulée vu les désagrément causés aux entreprises et les problèmes de relocalisation.

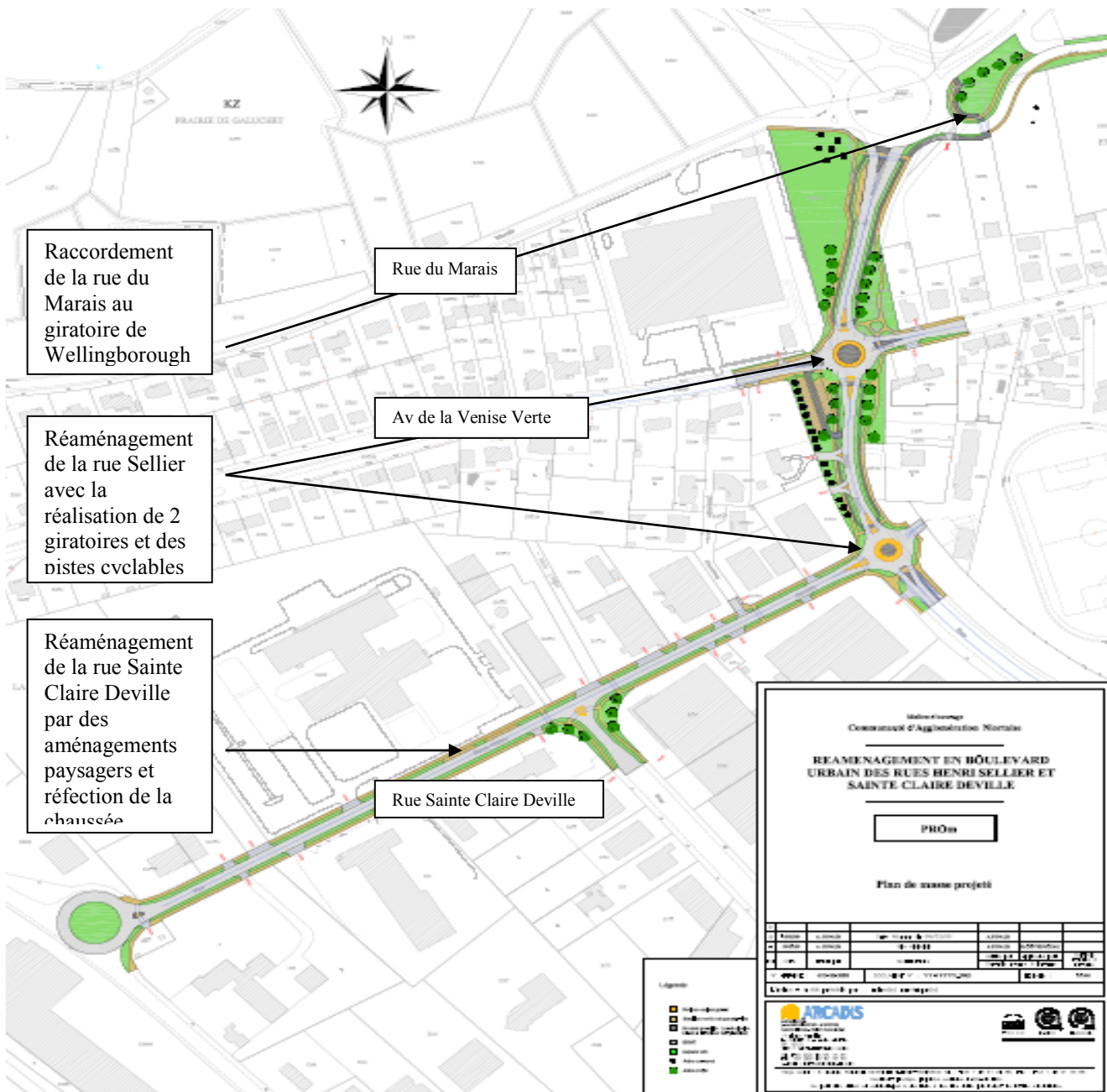
2/ Délibération du 2 juin 2008

Annulation de la trémie et traitement en boulevard urbain et non plus en voie de transit.

3/ Délibération du 26 janvier 2009

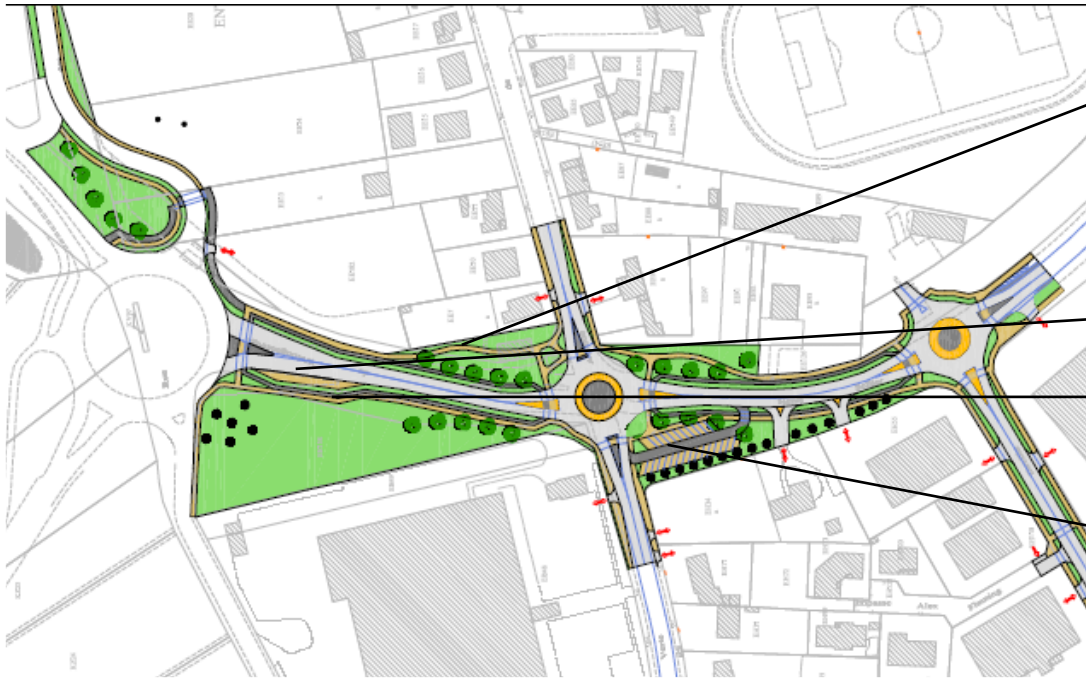
Validation du projet adapté et du plan de financement.

Projet adapté



Boulevard Sellier

Plantation d'arbres, pistes cyclables...



Démolition de la maison

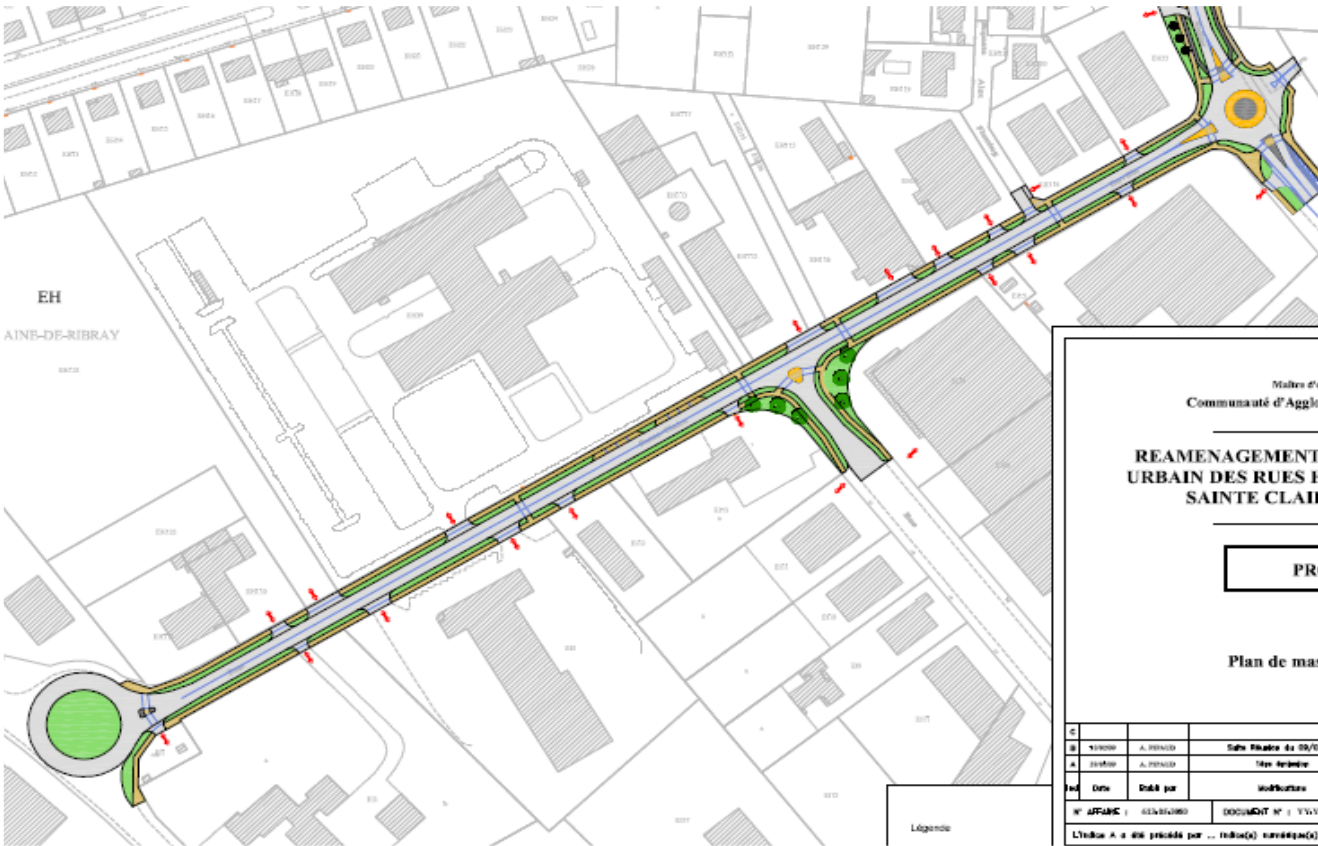
Point information PL

Pistes cyclables unidirectionnelles

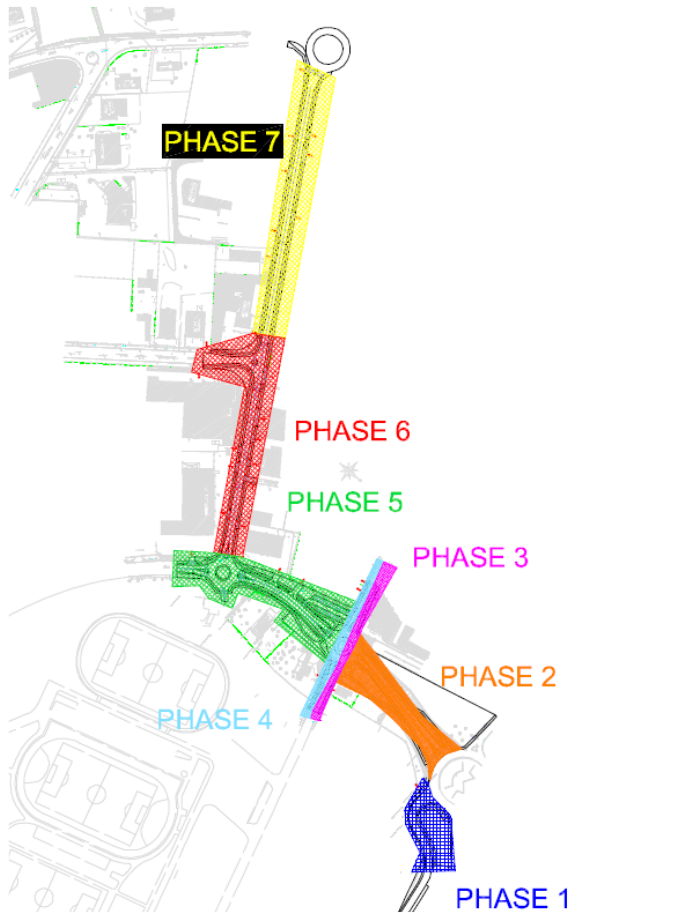
Réaménagement du parking actuel

Rue Sainte Claire-Deville

Plantation de graminées, trottoirs...

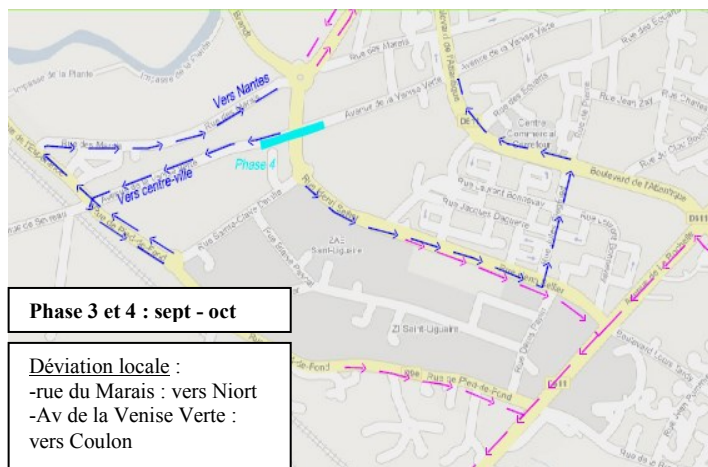
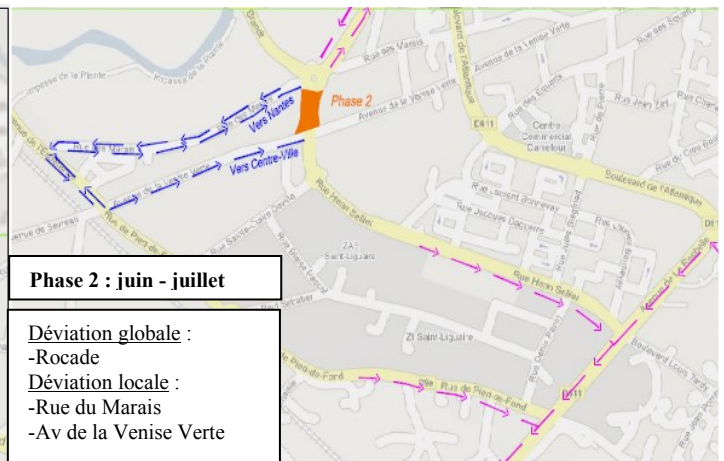
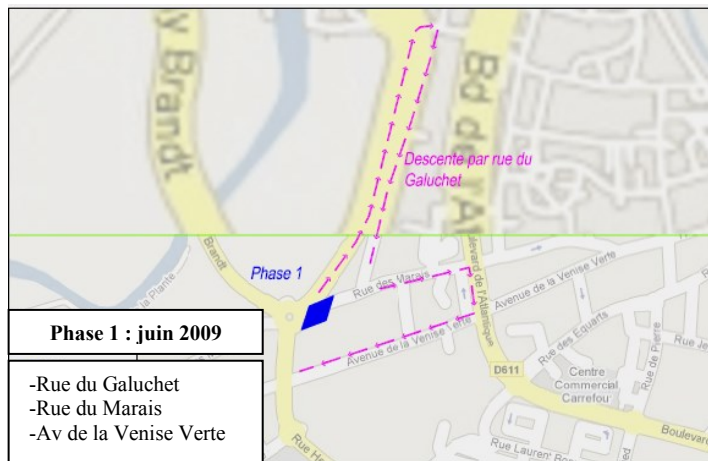


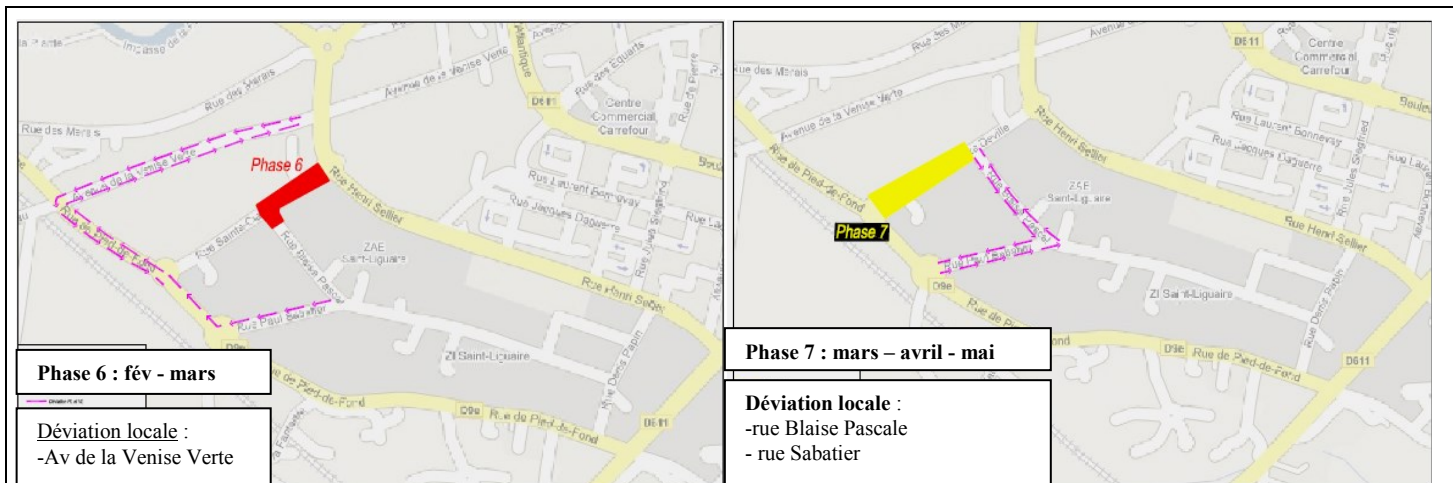
La programmation des travaux



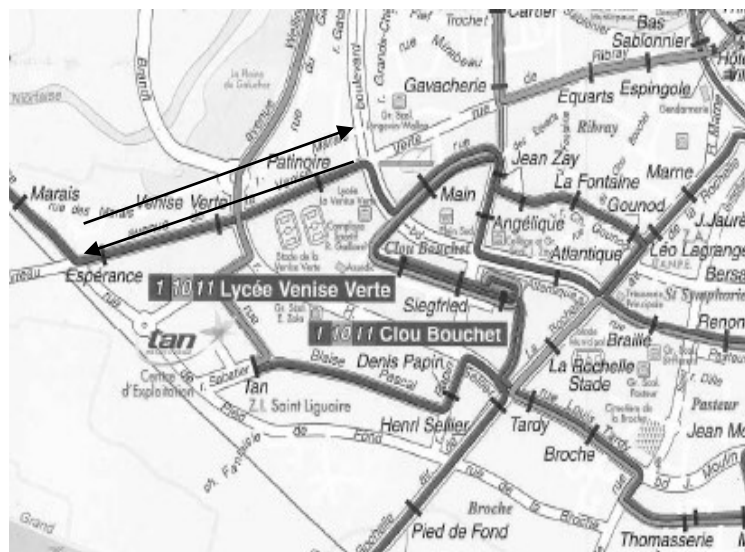
Phase	Durée	Mois
Phase 1	1 mois	Juin 2009
Phase 2	2 mois	Juin /juillet 2009
Phase 3	1 mois	Septembre 2009
Phase 4	1 mois	Octobre 2009
Phase 5	3 mois	Nov / déc 2009/ janv 2010
Phase 6	2 mois	Février/ mars 2010
Phase 7	2 mois	Avril / mai 2010

Des déviations seront mises en place pendant la durée des travaux :





Les lignes de bus



Pendant la phase 3 et 4 (sept. – oct.)

- **Ligne 5 vers Niort** (modification de 3 arrêts) :
 - Espérance
 - Venise Verte
 - Patinoire
- **Nouveaux arrêts** :
 - 2 rue du Marais
- **Ligne 2** :
 - Retour par le boulevard de l'Atlantique – rue Siegfried

Principaux enjeux

- Assurer une bonne desserte de l'agglomération niortaise,
- Offrir aux usagers une bonne visibilité des points d'échanges,
- Améliorer le cadre de vie des riverains,
- Améliorer la sécurité des usagers.

Questions :

- Y'a-t-il toujours le soutien financier de l'Etat malgré la modification de ce projet (ronds points au lieu d'une trémie) ?

Réponse : *Oui*

- Y'aura-t-il un arrêté qui interdira les poids lourds ?

Réponse : *Oui il y a des arrêtés pour interdire les poids lourds de circuler dans la Ville. D'ailleurs, pour les obliger à contourner Niort, Madame la Préfète va être interpellée.*

- Est-il vrai que la trémie est remplacée par des ronds points car elle aurait été inondable ?

Réponse : *Oui c'est vrai, il y a un risque d'inondation. De plus, cette décision a été prise car une trémie aurait fait une fracture des quartiers de la Ville. Il est souhaité de faire un aménagement beaucoup plus urbain.*

- Est-il prévu un réaménagement de la rue des Marais pour casser la vitesse? Demande de signalisation.

Réponse : *Non, il n'est pas prévu à ce jour d'aménagement avec chicanes ou ralentisseurs mais la demande est entendue. Il sera demandé au service de mettre un panneau « 50 ».*

- Problème de circulation de camions rue des Marais (sortie DSV).

- Au niveau du rond point Sainte Claire Deville/ Henri Sellier : il est demandé un raccordement des pistes cyclables en lien avec le chemin du IIIème Millénaire.

Réponse : *il serait possible de voter cet aménagement sur le budget du quartier ou attendre et faire la demande pour l'inscrire au budget 2010.*

- Bus : la ligne 5 ne sera perturbée que 2 mois sur l'ensemble de l'année scolaire.

3/ Association « AVEC » : avancement du projet îlot Verrier par Nathalie LAGARDINIER, Présidente de l'Association.

Une inauguration de l'aire de jeux aura lieu en même temps que plusieurs réalisations de l'ORU (la date est à déterminer).

La décoration du portail pour l'espace petite enfance sera réalisée par la classe de CE2 de l'école Emile Zola et commencera le 5 mai prochain. Des membres de l'Association ainsi que Mme DEGORCE, plasticienne, ont également travaillé sur le portail de l'école Ernest Pérochon .

La maquette sera présentée à la fête de l'école Emile Zola. Le portail customisé sera inauguré en septembre ou octobre 09 avec les différents partenaires, les habitants du Clou Bouchet et l'Association.

L'Association A.V.E.C. ne fera pas que des aires de jeux sur le Clou Bouchet. D'autres projets peuvent être intéressants à développer.

L'îlot Verrier sert actuellement de canisite. Est-il possible de mettre une signalétique à l'entrée de l'aire de jeux ?

Une fiche de proximité est établie.

4/ Présentation des projets inscrits au budget 2009 par Jacques TAPIN.

Crédits délégués au quartier :

- Investissement :100 000€
- Fonctionnement : (actions de formation, d'information et d'animation).....50 000€

Une commission inter quartier « Fonctionnement/ Budget » est créée. Les volontaires : Michel Francheteau et Nathalie Prunier.

5/ Collecte des déchets ménagers : information sur les points de rapprochement et de regroupement des containers par Jacques TAPIN.

a) Points de rapprochement :

- ✓ En cours de mise en place dans toutes les voies sauf les impasses où les bennes ne peuvent pas faire demi-tour.
- ✓ Ils seront matérialisés provisoirement par des points blancs peints sur les bordures de trottoirs.
- ✓ Un document d'information sera distribué par la CAN sans les boîtes aux lettres.
- ✓ Les réclamations pourront être reçues en Mairie aux dates indiquées sur le document d'information.
- ✓ Le marquage définitif (petite poubelle blanche) sera effectué avec prise en compte des remarques formulées par les riverains.

b) Points de regroupement :

- ✓ Ils concernent les impasses dans lesquelles les bennes accèdent jusqu'à présent en marche arrière, en raison de l'impossibilité d'effectuer un demi-tour.
- ✓ Chaque impasse fera l'objet d'un examen particulier lors d'une visite sur site (CAN + Ville + CQ).
- ✓ La collecte aux points de regroupements débutera après mise en œuvre des solutions retenues.

Le Clou Bouchet compte une impasse : l'impasse Edmond Rostand : la manœuvre est possible à condition qu'il y ait pas de véhicules de stationnés dans l'impasse.

6/ Rapports des commissions

a) Commission « Propreté – Environnement »

La commission s'est réunie le jeudi 26 mars et Philippe HERBERE est nommé rapporteur.

Il a été remarqué quelques petits aménagements à prévoir sur le quartier mais beaucoup d'entre eux entrent dans le cadre de l'ORU.

La commission doit se réunir le lundi 25 mai à 14h à la Mairie de quartier.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- Réflexions :

◦ La cogénération (devenir) : production d'eau chaude, possibilité de vendre du chauffage aux nouvelles constructions

◦ Dépollution et égayer nos intérieurs

◦ Réflexion autour de « l'arbre »

- Demandes :

◦ Création d'un point compostage

◦ Pistes cyclables, protection devant la poste

◦ Etat des lieux des arbres, devenir des peupliers

b) Commission « Jeunesse – Animation » par Jérôme BAUDOUIN

But de la commission :

La commission animation a pour but de promouvoir des manifestations populaires au cœur du quartier. Son travail s'oriente sur deux axes :

1- La commission se propose d'organiser des temps forts en relation avec les autres commissions et l'avancée des travaux ORU.

2- La commission animation souhaite également aider les habitants, les groupes de personnes, les associations locales à promouvoir des activités sur le quartier. Cependant, la commission n'a pas pour vocation d'attribuer des subventions, l'aide se fera par la prise en charge (en partie) des moyens nécessaires à la manifestation organisée.

Moyens de la commission :

1- Matériel : la commission souhaite pouvoir utiliser le maximum d'infrastructures. Suivant les besoins, elle se rapprochera, le cas échéant, de la collectivité et des associations locales (CNPVA, CSC, L'Escale,...).

2- Humains : la commission s'appuiera sur les membres actuels et toute personne voulant intégrer la commission (individu et/ ou associations).

3- Financiers : la commission souhaite travailler avec un budget. Ce dernier servira à l'organisation d'un temps fort propre au Conseil de quartier, l'accompagnement aux projets de quartier (par les habitants), l'achat de points SOL si le dispositif est mis en place. La commission n'a pas pu statuer sur la somme qui pourrait être allouée, elle laisse le bureau du Conseil définir cette somme.

Projets :

La commission doit se faire connaître, pour cela elle souhaite communiquer de la manière suivante :

- 1- S'appuyer sur les manifestations existantes cet été (festival ENVIE URBAINE, Quartier sportif, guinguette,...) pour questionner les habitants et élaborer un temps fort.
- 2- Etre accompagné par la municipalité pour préparer un sondage sur les attentes des habitants.
- 3- Inviter les associations locales et les habitants, l'ORU lors d'un temps fort (Conseil de quartier) pour définir de la manifestation qui peut être mise en place.
- 4- Mettre une « boîte à idées d'animation » dans les locaux de la Mairie de quartier.

La vélorution : Un projet d'envahir le centre ville à vélo est lancé par Jérôme Baudouin. La date est fixée au samedi 20 juin 2009 au matin. Il serait souhaitable de communiquer l'information auprès de tous les Conseils de quartier.

c) Commission « mobilité – handicap »

La commission s'est réunie le mardi 24 mars et Odette BODIN est nommé rapporteur, accompagné de Jérôme BAUDOIN.

Il a été défini les modalités de travail et décidé de mettre en place des réunion périodiques (une par mois).

La commission doit se réunir le mardi 28 avril à 10h30 à la Mairie de quartier.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- Avancées sur les décisions (actions)
 - Arrêt de bus (Mairie annexe)
 - Trottoirs (garderie)
- Demandes :
 - Réfection terrain de pétanque en face de l'Escale
 - Numérotation rue Jacques Daguerre
 - Accès pompiers barre Daguerre
 - Etats des lieux des arbres

d) Commission « connaissance du quartier/ Aller vers les autres »

La commission s'est réunie le vendredi 27 mars et Serge LOISEAU est nommé rapporteur.

La commission doit se réunir le lundi 20 avril à 18h30 à la Mairie de quartier.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- Réflexions
 - Temps de rencontre
 - Lieu de rencontre
 - Matériel
 - Budget réalisation
 - Réflexion autour de « l'arbre »
- Demandes
 - Réalisation d'un point de rencontre et d'info convivial : les membres du CQ/ habitants (kiosque verre de l'amitié, réalisation de petits amuses bouches)
 - Au choix : Fête du quartier du 26 mai : prévoir un tivoli, un stand et un trombinoscope afin de faire connaître le CQ aux habitants.

e) Commission « ORU »

La commission s'est réunie le lundi 23 mars et Paul POIRAUDEAU est nommé rapporteur.

La commission doit se réunir le mardi 28 avril à 18h30 à la Mairie de quartier.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- Avancées sur les décisions :
 - Sécurisation de la sortie du parking du 12 rue Jules Siegfried
 - Point sur l'installation du projet de charte « îlot Thimonnier »
 - Réflexion autour de « l'arbre »
- Demandes :
 - Elargissement de la rue Hyppolite Fizeau au croisement de la rue Camille Flammarion
 - Numérotation rue Jacques Daguerre, accès aux véhicules de secours
 - Etat des lieux des arbres .

Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, sera convié à la prochaine réunion de la commission ORU.

7/ Informations diverses

- Chemin du IIIème Millénaire : interdire l'accès aux véhicules
- Problème de stationnement les soirs de matchs des Chamois : où stationner les véhicules ?
- Rue Jules Siegfried : demande de quelques bancs comme la rue Jacques Daguerre.
- Demande d'élargir la rue Fizeau, entre le parking et la rue Flammarion. **Une fiche bleue est établie.**

Prochains rencontres :

- Bureau : le 9 juin à 18h30, en Mairie de quartier.
- CQ : le 30 juin à 20h30, CSC du Clou Bouchet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.